

Budget communal (suite)

Francis Idrac, maire s'exprime



Budget communal (suite)



Dernier volet concernant le vote du budget 2018 de la commune. La parole est donnée au maire.

Pour ce budget primitif de l'exercice 2018 j'avais réuni, ce jeudi 5 avril, le Conseil Municipal, où malgré l'ordre du jour important, on notait les mêmes absents non excusés.

J'ai apprécié de voir l'unanimité des élus, qu'ils soient de la majorité mais aussi de l'opposition, ce qui me satisfait pleinement. Nous avons réussi, malgré les restrictions budgétaires à venir, à équilibrer et maîtriser le budget (frais généraux, charges de personnels...). L'épargne communale apparaît comme positive et la dette par habitant est descendue de **2300 euros à 1800 euros**. Les impôts ne seront pas augmentés et nous continuerons vers une bonne gestion, avec un maintien d'un service public de qualité. Nous avons dû toutefois baisser d'environ 10 % les subventions aux associations (point sur lequel Christine Ducarrouge s'est abstenue) mais les subventions indirectes, comme entretien des locaux, équipements et énergie, seront maintenues.

Je tiens à remercier le personnel de la mairie pour son travail et l'ensemble des élus pour leur adhésion au vote de ce budget. Nous continuerons une politique de rigueur en maîtrisant nos dépenses, tout en continuant les investissements nécessaires à notre cité, malgré toutes les restrictions budgétaires, à nous imposées.